



Déclaration de politique de gestion environnementale Telenet Juin 2023

En tant que fournisseur de référence en télécommunications et médias, et en tant qu'entreprise citoyenne responsable, nous nous engageons à traiter les impacts environnementaux générés par nos activités. Nous avons la responsabilité de gérer nos opérations et de tirer parti de nos ressources de manière à favoriser le développement durable. Nous avons pour ambition de développer Telenet en tant qu'entreprise tout en réduisant son impact sur l'environnement. Notre engagement continu à résoudre les problèmes environnementaux nous aidera à poursuivre nos principales priorités d'entreprise : (i) servir les intérêts de nos clients et (ii) créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires, nos parties prenantes commerciales et corporatives et pour la société en général.

Cette déclaration de politique de gestion environnementale a pour but de guider les actions de la direction, des employés, des fournisseurs et des partenaires commerciaux de Telenet dans la réalisation des objectifs environnementaux. Elle souligne notre engagement en faveur d'opérations commerciales respectueuses de l'environnement qui s'accordent avec les objectifs de développement durable des Nations Unies et avec les principes énoncés dans l'Accord de Paris sur l'action pour le climat. Notre engagement est conforme aux lois et règlements européennes et belges (fédérales et régionales) et toute autre législation applicable.

La déclaration décrit notre approche de la gestion de l'environnement en mettant l'accent sur les trois questions environnementales stratégiques que nous avons identifiées comme étant matérielles pour notre entreprise :

- Efficacité énergie-carbone
- Durabilité des produits
- Réduction des déchets électroniques

Nous nous efforçons de gérer nos impacts environnementaux grâce à un processus solide de définition d'objectifs, d'élaboration de programmes, de mesure de l'impact et de mise en place de mesures correctives. Nous utilisons des repères pour suivre et observer les développements au sein de notre industrie et pour déterminer les opportunités de différenciation par rapport à nos concurrents.

Nous veillons à ce que tous ceux qui travaillent pour et au nom de Telenet comprennent et mettent en œuvre cette politique.

La déclaration politique de la gestion environnementale de Telenet applique les principes clés suivants :

- Établir des priorités environnementales stratégiques en fonction des risques et impacts identifiés tout au long de la chaîne de valeur ;
- Définir des objectifs d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone
- Diriger des programmes structurels pour traiter de manière proactive l'impact environnemental de nos activités commerciales ;
- Assurer le leadership et la transparence au moyen d'une structure de gouvernance claire, de processus de diligence requise et de pratiques de divulgation publique.



1. Etablir des priorités environnementales stratégiques en fonction des risques et des impacts identifiés tout au long de la chaîne de valeur

Dans sa gestion du développement durable, Telenet s'efforce d'adhérer aux principes généraux d'inclusion, de matérialité et de réactivité.

Telenet a défini ces questions matérielles environnementales dans le cadre de son [analyse des matérialités](#) et a identifié les risques et opportunités environnementaux les plus importants. Ces risques et opportunités sont classifiés suivant les recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosure (TCFD). Un aperçu des risques et opportunités définis est repris dans [le Rapport de Développement annuel de Telenet tel que disponible sur le site web de l'entreprise](#).

Les trois priorités environnementales stratégiques de Telenet sont :

- **Améliorer notre efficacité énergétique** : nous investissons dans diverses initiatives visant à réduire continuellement la consommation d'énergie résultant de nos activités et liée à nos produits dans les maisons et les bureaux des clients. Nous visons également à réduire l'approvisionnement en électricité à partir de sources non renouvelables. C'est pourquoi nous achetons de l'électricité à partir de ressources renouvelables certifiées selon les normes régionales, fédérales et européennes en vigueur. Nous rendons fréquemment compte des flux de déchets les plus importants.
- **Réduire nos émissions de gaz à effet de serre** : Nous optons le plus possible pour des sources d'énergie renouvelables et compensons les émissions en investissant dans des programmes de compensation des émissions de carbone. Dans le cadre de nos efforts pour atténuer les effets du changement climatique, nous avons déjà réalisé une analyse qualitative de scénarios liés au climat pour les risques de transition associés à un scénario de 1,5 °C. Conformément à cette analyse, nous avons mis en œuvre des mesures d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone dans l'ensemble de nos activités. Nous nous baserons sur des scénarios climatiques supplémentaires pour améliorer à l'avenir la gestion des risques physiques liés au climat.
- **Réduire l'utilisation des ressources et la production de déchets** : notre approche en matière de déchets est axée sur une diminution de l'utilisation des ressources, le recyclage et la remise à neuf des équipements privés de l'abonné (« EPA »), et l'élimination et le traitement appropriés des déchets. Nous contribuons à l'économie circulaire en développant des chaînes d'approvisionnement circulaires, en récupérant et en recyclant les matériaux, en prolongeant le cycle de vie des produits par le reconditionnement des EPA et en offrant des produits en tant que service.



2. Définir des objectifs d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone

Nous avons défini des objectifs et des engagements spécifiques en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone. Ces objectifs tiennent compte de l'extension de notre infrastructure réseau mobile et fixe, de l'accroissement de notre clientèle, ainsi que de la complexité croissante de nos systèmes opérationnels et processus de chaîne d'approvisionnement suite à une série de fusions et d'acquisitions depuis 2016.

Nous sommes conscients que nous devons être plus ambitieux en matière d'efficacité carbone. C'est pourquoi nous avons, dans le cadre de notre nouvelle stratégie de développement durable 2021-2025, renforcé notre engagement en matière de responsabilité environnementale en adoptant un objectif « Zéro Net ». Cet objectif suivra les recommandations de l'initiative Science-Based Target publiée en octobre 2021.

Nous avons envoyé notre lettre d'engagement à l'initiative Science-Based Target en février 2022. Dans le cadre de cet engagement, nous continuerons à développer notre plan d'action climatique dans le but de le soumettre fin 2023 afin d'obtenir une approbation formelle de nos objectifs scientifiques « Zéro Net ». Ces objectifs seront axés sur la poursuite de la réduction de nos émissions de Scope 1, 2 et 3 et seront alignés sur le scénario de réduction de 1,5 °C spécifié dans l'Accord de Paris. Les émissions inévitables seront compensées par de nouveaux investissements dans des initiatives de compensation carbone.

Bien que des calculs plus détaillés et une planification des scénarios soient nécessaires, nous entendons atteindre les objectifs d'émissions à court terme suivants d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2020 et à l'année de référence 2019 pour la combustion mobile :

Scope 1 court terme : réduction des émissions de 48% d'ici 2030

Scope 1 Zéro Net : réduction des émissions de 90% d'ici 2050

Scope 2 court terme et Zéro Net : utilisation de 100% d'énergie renouvelable d'ici 2030

Scope 3 court terme : réduction des émissions de 25% d'ici 2030

Scope 3 Zéro Net : réduction des émissions de 90% d'ici 2050



3. Diriger des programmes structurels pour traiter de manière proactive l'impact environnemental de nos activités commerciales

Chez Telenet, nous déployons une série de programmes structurels afin d'atteindre nos objectifs d'efficacité énergétique accrue et d'impact environnemental réduit. Ces initiatives répondent à nos priorités environnementales stratégiques et impliquent activement nos propres opérations, nos fournisseurs, nos partenaires et nos clients :

<p align="center"><u>Nos opérations</u> Réduire les émissions de GES Améliorer l'efficacité énergétique Réduire les déchets</p>	<p align="center"><u>Nos fournisseurs/partenaires</u> Réduire l'utilisation des ressources Promouvoir le recyclage, la remise en état et la logistique durable</p>	<p align="center"><u>Nos clients</u> Améliorer l'efficacité énergétique des CPE Réduire les déchets</p>
<p>Au sein de nos propres activités, nous mettons l'accent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des déchets en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduisant la consommation d'électricité dans nos propres bâtiments et bureaux loués, et en passant à des sources d'énergie renouvelable. • Améliorant l'efficacité énergétique de notre infrastructure réseau et des centres de données. • Optimisant la mobilité et le transport grâce à des véhicules plus propres et des alternatives de mobilité pour les voitures de société. • Investissant dans une initiative de compensation carbone en partenariat avec l'organisation belge Bos+ qui investit dans des initiatives de reboisement durable en Belgique et dans le monde. • Évitant le gaspillage en aspirant aux meilleures pratiques dans la gestion opérationnelle et en déployant des solutions d'administration numérique dans nos bureaux. 	<p>Nous nous engageons à construire une chaîne d'approvisionnement responsable et à développer des relations durables avec les fournisseurs, basées sur le respect de nos principes et objectifs environnementaux, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définissant des contrats avec les fournisseurs qui incluent des directives environnementales sur les équipements et les matières premières, des spécifications sur la consommation d'énergie, l'emballage et le recyclage des déchets. • Définissant un Code de Conduite des Fournisseurs qui définit entre autres les normes environnementales pour les activités, les produits et les services du fournisseur. • Évaluant l'adhésion de nos fournisseurs à des pratiques commerciales respectueuses de l'environnement à travers la scorecard dynamique EcoVadis. • Recyclant des décodeurs et des modems grâce à une solution de logistique inverse en partenariat avec une entreprise locale d'économie sociale qui emploie des personnes ayant un accès limité au marché du travail. • Gérant l'impact environnemental de la distribution et la logistique par des systèmes d'optimisation des routes et des véhicules durables 	<p>La consommation d'énergie de nos clients est un enjeu matériel pour Telenet. Nous investissons donc dans des solutions et des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement qui améliorent la consommation d'énergie des décodeurs et des modems. En outre, nous développons des solutions client qui réduisent considérablement les déchets et favorisent une utilisation plus efficace des ressources.</p> <p>Nous faisons cela en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevant des décodeurs qui utilisent moins de 1W en mode veille et qui sont dotés de la technologie la plus performante capable d'arrêter des composants individuels lorsqu'ils ne sont pas utilisés. • Contribuant à une société à faible taux d'émission de carbone, en facilitant le télétravail et la visioconférence sur le réseau Telenet, ce qui réduit les déplacements professionnels. • Évitant le gaspillage en adoptant des solutions d'emballage intelligentes et respectueuses de l'environnement.



En outre, Telenet a identifié des risques liés explicitement au changement climatique qui sont traités par des mesures spécifiques.

- **La modification des paramètres physiques du climat** (élévation du niveau de la mer, changement de la température moyenne annuelle, l'occurrence accrue de phénomènes météorologiques extrêmes) pouvant entraîner l'inondation de nos centres de données ou des installations techniques, ou la surchauffe des centres de données entraînant des pannes de réseau. Des solutions techniques sont en place pour protéger les actifs critiques et augmenter la résistance de l'équipement à des températures plus élevées.
- Le renforcement de **la réglementation et des normes d'efficacité des produits**. Afin de réduire l'ampleur de l'impact d'une réglementation de plus en plus stricte, Telenet prend des mesures volontaires pour accélérer l'adoption de décodeurs plus efficaces.
- **Le risque de réputation** résultant de la contribution du secteur des TIC et des télécommunications aux émissions mondiales de carbone. Ce risque est traité en limitant nos propres émissions de carbone et en fournissant à d'autres des solutions fondées sur les TIC qui offrent la possibilité de réduire les émissions mondiales de GES.



4. Assurer le leadership et la transparence au moyen d'une structure de gouvernance claire, de processus de diligence requise et de pratiques de divulgation publique

Telenet dispose d'un processus de gouvernance solide et prend les mesures appropriées pour faire preuve de leadership et assurer la transparence dans la gestion de l'environnement.

Gouvernance : Le Conseil d'Administration est le plus haut niveau de responsabilité directement en charge des questions environnementales au sein de Telenet. Le Conseil est chargé d'examiner et d'approuver la stratégie de développement durable de Telenet, qui traite de l'environnement dans le cadre de ses quatre principaux piliers du développement durable. Le conseil d'administration examinera périodiquement les efforts environnementaux de l'entreprise. Le CEO et l'équipe de direction de la société sont en charge du développement et de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Durable de Telenet en général et des plans, programmes et activités de gestion environnementale en particulier. Ils évalueront régulièrement le développement durable et les efforts environnementaux de l'entreprise afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des pratiques de gestion environnementale. Nous avons inclus des objectifs ESG dans le plan de rémunération du CEO les plans d'incitation à long terme pour les cadres supérieurs. Enfin, un objectif ESG a été intégré dans les objectifs à l'échelle de l'entreprise afin d'accroître la sensibilisation en interne et de favoriser l'adoption des pratiques de durabilité au sein de Telenet.

Formation et éducation en interne : Les différents départements de Telenet et leurs collaborateurs sont responsables du respect de nos engagements environnementaux. Ils sont chargés de l'implémentation et de la mise en œuvre de programmes et d'initiatives environnementaux spécifiques. Ils devraient continuellement s'efforcer d'améliorer la performance environnementale dans leur zone de travail. Par conséquent, nous informons et formons régulièrement nos employés pour qu'ils comprennent mieux et gèrent au mieux les risques environnementaux et les opportunités qui affectent nos activités commerciales.

Diligence requise, rapportage et analyse des données : Telenet est une entreprise en transformation à la suite d'une série de fusions et acquisitions depuis 2016. C'est la politique de Telenet d'inclure toutes les nouvelles filiales avec une majorité financière décisionnelle acquises au cours des six premiers mois de la période de reporting dans le rapportage financier et extra-financier annuel. Telenet s'engage à ce que toutes les nouvelles filiales souscrivent aux principes directifs et standards de l'entreprise. Telenet communique ses données environnementales à son actionnaire majoritaire Liberty Global, en utilisant son système Credit360. Liberty Global examine annuellement les données environnementales de Telenet. Au niveau du groupe, Liberty Global engage KPMG pour fournir une assurance limitée, - rapportant à Liberty Global plc et utilisant les normes d'assurance ISAE 3000 et ISAE 3410-, des données sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre présentées dans le rapport annuel et les comptes de Liberty Global.

Divulgation publique : L'approche générale de Telenet en matière de gestion environnementale est décrite dans [la section sur le développement durable du site Web de l'entreprise](#). Notre performance environnementale est diffusée publiquement chaque année dans le [Rapport annuel](#) et le [Rapport de Développement durable](#). Nous suivons les critères de l'actionnaire majoritaire Liberty Global en matière de reporting environnemental.